CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — LARA TACTICAL

Version en vigueur au **24 novembre 2026**

Préambule — Identification du vendeur

Les présentes conditions générales de vente (les « **CGV** ») sont proposées par la société LARA ACADEMY, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2 500 euros, dont le siège social est situé 33 rue Sainte-Catherine, Appt 4A, 64100 Bayonne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bayonne sous le numéro 885 017 038, exerçant sous le nom commercial LARA TACTICAL (le « **Vendeur** »).

Site internet	www.lara-equipement.fr
Showroom et point de retrait	5 rue du Chalibardon, 64100 Bayonne
TVA intracommunautaire	FR09885017038
Téléphone	06 65 78 57 40
E-mail	contact@lara-group.fr

Le Vendeur déclare disposer de l'ensemble des autorisations, agréments et déclarations requis par la réglementation française pour commercialiser les produits proposés sur le Site, y compris ceux dont le commerce est réglementé.

Article 1 — Définitions

Dans les CGV, les termes ci-dessous ont le sens suivant :

- **Site** : le site internet accessible à l'adresse www.lara-equipement.fr.
- **Showroom** : le point de vente et de retrait du Vendeur, 5 rue du Chalibardon, 64100 Bayonne.
- **Client** : toute personne qui passe commande auprès du Vendeur.
- **Consommateur** : tout Client personne physique qui agit à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle.
- **Professionnel** : tout Client, personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit dans le cadre de son activité professionnelle, y compris les administrations et leurs agents commandant pour le service.
- **Produits** : les biens proposés à la vente par le Vendeur.
- **Produits Réglementés** : les Produits dont l'acquisition, la détention, le port, le transport, l'usage ou l'exportation sont encadrés par la réglementation, tels que définis à l'article 5.
- **Commande** : l'achat de Produits par le Client, confirmé par le Vendeur dans les conditions de l'article 6.

Article 2 — Champ d'application et acceptation

2.1 Les CGV régissent toutes les ventes de Produits conclues par le Vendeur sur le Site. Elles s'appliquent également aux ventes conclues au Showroom, à l'exception des dispositions propres à la vente à distance, en particulier l'article 11.

2.2 Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site. Le Client peut les enregistrer et les imprimer. Avant de valider sa Commande, le Client déclare en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve en cochant la case prévue à cet effet. Aucune Commande ne peut être enregistrée sans cette acceptation.

2.3 Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la Commande. Le Vendeur peut les modifier à tout moment ; la version modifiée s'applique aux seules Commandes passées après sa mise en ligne.

2.4 Les CGV prévalent sur tout autre document du Client, notamment ses conditions générales d'achat, sauf accord écrit et préalable du Vendeur.

Article 3 — Capacité et compte client

3.1 Le Client déclare être majeur et avoir la pleine capacité juridique pour s'engager. Le Site ne s'adresse pas aux mineurs.

3.2 La passation d'une Commande peut nécessiter la création d'un compte. Le Client garantit l'exactitude et la mise à jour des informations qu'il fournit, notamment son identité, son adresse de livraison et ses coordonnées. Il supporte les conséquences d'une information erronée ou incomplète.

3.3 Les identifiants du compte sont personnels et confidentiels. Toute Commande passée au moyen de ces identifiants est réputée passée par le Client, sauf preuve contraire.

3.4 Le Vendeur peut suspendre ou clôturer le compte d'un Client en cas de fausse déclaration, de fraude ou tentative de fraude, d'incident de paiement ou de manquement aux CGV.

Article 4 — Produits

4.1 Les caractéristiques essentielles de chaque Produit figurent sur sa fiche descriptive. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant de commander. Les photographies illustrent les Produits aussi fidèlement que possible ; de légères différences de teinte ou de motif de camouflage, liées à l'affichage ou aux séries de fabrication, ne constituent pas un défaut de conformité.

4.2 Les Produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles. Si un Produit se révèle indisponible après la Commande, le Vendeur en informe le Client dans les meilleurs délais et lui rembourse les sommes versées pour ce Produit au plus tard dans les quatorze (14) jours.

4.3 Le Client choisit les Produits sous sa seule responsabilité, au regard de ses besoins, de sa taille, de la compatibilité avec ses autres équipements et de l'usage qu'il prévoit. Le service client du Vendeur reste à sa disposition pour tout renseignement avant la Commande.

4.4 Les Produits sont vendus pour les besoins propres du Client. Le Vendeur peut limiter les quantités commandées par Produit ou par Client.

4.5 Reprise des équipements usagés. Pour tout achat d'un équipement électrique ou électronique, de piles ou d'accumulateurs, le Client peut remettre gratuitement au Vendeur un équipement usagé du même type, lors de la livraison ou au Showroom. Les modalités de reprise sont précisées sur le Site ou communiquées par le service client.

4.6 Identifiants uniques. Au titre de la responsabilité élargie du producteur (article L. 541-10-13 du code de l'environnement), le Vendeur est enregistré, pour les filières dont il relève, sous les identifiants uniques suivants : emballages ménagers **[FR……]** ; textiles, linge et chaussures **[FR……]** ; équipements électriques et électroniques **[FR……]** ; piles et accumulateurs **[FR……]**.

Article 5 — Produits Réglementés

5.1 Produits concernés. Sont des Produits Réglementés, identifiés comme tels sur leur fiche descriptive, notamment :

- les armes, munitions et leurs éléments relevant du code de la sécurité intérieure, y compris les armes blanches, la coutellerie, les aérosols de défense et les matraques ;
- les appareils à laser, les optiques et les matériels de vision nocturne ou thermique ;
- les équipements de protection balistique ;
- les dispositifs médicaux et matériels de secourisme ;
- les tenues, insignes, écussons et accessoires propres aux forces de sécurité intérieure, aux armées et aux services de secours ;
- tout Produit dont la vente est réservée par la loi, par le fabricant ou par le Vendeur à certaines catégories de Clients.

5.2 Conditions d'acquisition. La vente des Produits Réglementés est réservée aux personnes majeures qui remplissent les conditions légales d'acquisition et de détention propres à chaque Produit. Le Client déclare, sous sa responsabilité, remplir ces conditions et ne faire l'objet d'aucune interdiction d'acquisition ou de détention.

5.3 Justificatifs. Le Client fournit, lors de la Commande ou à première demande, les justificatifs exigés par la réglementation ou par le Vendeur : pièce d'identité en cours de validité, permis de chasser accompagné de sa validation, licence de tir en cours de validité, autorisation administrative, carte professionnelle, bon de commande de l'administration ou tout autre titre requis. Le Client garantit l'authenticité de ces documents.

5.4 Condition suspensive. La Commande d'un Produit Réglementé n'est définitive qu'après validation des justificatifs par le Vendeur et accomplissement des vérifications et formalités imposées par la réglementation, notamment la consultation des fichiers prévus par celle-ci et l'inscription sur les registres obligatoires. Les délais de livraison ne courent qu'à compter de cette validation. À défaut de justificatifs complets et valides dans les dix (10) jours suivant la Commande, celle-ci est annulée de plein droit pour le Produit concerné, qui est remboursé au Client.

5.5 Refus de vente. Le Vendeur refuse ou annule toute Commande de Produit Réglementé lorsque les justificatifs sont absents, invalides ou incohérents, lorsque la transaction présente un caractère suspect au sens de la réglementation, ou lorsque la vente lui paraît contraire à la loi ou à la sécurité publique. Les sommes versées sont remboursées, sans autre indemnité.

5.6 Remise. Les Produits Réglementés sont remis selon le seul mode indiqué sur leur fiche descriptive ou lors de la Commande : remise en main propre au Showroom, sur présentation de l'original des justificatifs, ou expédition par un transporteur habilité, avec remise contre signature au Client en personne et vérification de son identité. Aucune remise n'est faite à un tiers ni en point relais.

5.7 Produits réservés aux professionnels. Certains Produits sont réservés aux agents des forces de sécurité intérieure, aux militaires, aux agents de sécurité privée ou à d'autres professions. Ils ne sont délivrés que sur justification de la qualité requise. Le Client s'interdit tout usage des tenues, insignes et documents susceptible de créer une confusion avec une fonction publique qu'il n'exerce pas, cet usage étant pénalement sanctionné.

5.8 Exportation. Les Produits sont vendus pour être utilisés en France. Certains sont soumis à un contrôle à l'exportation au titre de la réglementation française, européenne ou étrangère, notamment celle applicable aux matériels de guerre, aux biens à double usage et aux Produits d'origine américaine. Le Client s'interdit d'exporter, de réexporter ou de céder ces Produits à un tiers établi hors de France sans avoir obtenu les autorisations nécessaires. Il garantit le Vendeur contre toute conséquence d'un manquement à cet engagement.

5.9 Détention, port, transport et usage. Le Client est seul responsable du respect de la réglementation applicable à la détention, à la conservation, au port, au transport et à l'usage des Produits. Il lui appartient de s'informer de cette réglementation, en France comme dans tout pays où il se rend avec les Produits.

5.10 Évolution de la réglementation. Si la vente ou la livraison d'un Produit devient interdite ou soumise à une condition que le Client ne remplit pas entre la Commande et la remise, la Commande est annulée de plein droit pour ce Produit, qui est remboursé, sans autre indemnité.

5.11 Fausse déclaration. Toute fausse déclaration ou production d'un justificatif falsifié entraîne l'annulation de la Commande et la clôture du compte, sans préjudice des dommages et intérêts que le Vendeur pourrait réclamer et du signalement des faits aux autorités compétentes.

Article 6 — Commande

6.1 Étapes. Le Client sélectionne les Produits, vérifie le contenu de son panier, renseigne ses coordonnées, choisit le mode de livraison et le mode de paiement, puis consulte le récapitulatif de sa Commande. Il peut corriger d'éventuelles erreurs avant de la valider. Il accepte les CGV puis clique sur le bouton « Commande avec obligation de paiement ».

6.2 Confirmation. Le Vendeur accuse réception de la Commande par e-mail. La vente est conclue à l'envoi de cet e-mail de confirmation, sous réserve de l'encaissement effectif du prix et, pour les Produits Réglementés, de la condition prévue à l'article 5.4.

6.3 Caractère ferme. La Commande validée est ferme. Elle ne peut être modifiée ou annulée par le Client qu'avec l'accord du Vendeur, sans préjudice du droit de rétractation prévu à l'article 11.

6.4 Refus de commande. Le Vendeur peut refuser ou annuler toute Commande pour motif légitime, notamment en cas de litige en cours sur le paiement d'une Commande antérieure, de Commande anormale par ses quantités ou sa fréquence, de soupçon de fraude, d'informations inexactes ou d'achat manifestement destiné à la revente. Les sommes versées sont alors remboursées.

6.5 Vérifications. Pour prévenir la fraude, le Vendeur peut demander au Client un justificatif d'identité ou de domicile avant d'expédier la Commande. À défaut de réponse dans les dix (10) jours, la Commande est annulée et remboursée.

6.6 Preuve et archivage. Les registres informatisés du Vendeur et de ses prestataires de paiement, conservés dans des conditions raisonnables de sécurité, font preuve des communications, des Commandes et des paiements, sauf preuve contraire. Le Vendeur archive les Commandes d'un montant égal ou supérieur à 120 euros pendant dix (10) ans et en garantit l'accès au Client sur demande.

Article 7 — Prix

7.1 Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, hors frais de livraison. Les frais de livraison sont indiqués avant la validation de la Commande et s'ajoutent au prix des Produits.

7.2 Le Vendeur peut modifier ses prix à tout moment. Le prix applicable est celui affiché sur le Site au moment de la validation de la Commande.

7.3 Les offres promotionnelles ne valent que pendant la durée et dans les limites indiquées sur le Site. Sauf mention contraire, elles ne sont pas cumulables.

7.4 Si un prix affiché est manifestement erroné ou dérisoire au regard de la valeur du Produit, quelle qu'en soit la cause, le Vendeur peut annuler la Commande, même confirmée. Il en informe le Client, le rembourse et lui propose le Produit à son prix exact.

Article 8 — Paiement

8.1 Le prix est payable comptant et en totalité à la Commande, par l'un des moyens de paiement proposés sur le Site au moment du paiement. Au Showroom, le paiement s'effectue par carte bancaire ou en espèces, dans les limites légales.

8.2 Les paiements en ligne sont traités par un prestataire de services de paiement sécurisé. Le Vendeur n'a pas accès aux données bancaires du Client et ne les conserve pas.

8.3 En cas de paiement par virement, les Produits sont réservés pendant cinq (5) jours ouvrés. À défaut de réception des fonds dans ce délai, la Commande est annulée.

8.4 Le Vendeur n'est pas tenu de livrer une Commande dont le prix n'a pas été intégralement encaissé. En cas de refus d'autorisation, d'impayé ou de contestation injustifiée du paiement, la Commande est suspendue ou annulée et le Vendeur peut suspendre toute autre Commande en cours du même Client.

8.5 La facture est mise à la disposition du Client sous forme électronique, ce qu'il accepte.

Article 9 — Livraison et retrait

9.1 Zone de livraison. Les Produits sont livrés en France métropolitaine, Corse comprise. Toute livraison vers une autre destination suppose l'accord écrit et préalable du Vendeur ; les droits, taxes et formalités d'importation sont alors à la charge du Client.

9.2 Modes de livraison. Le Client choisit, lors de la Commande, entre la livraison à l'adresse qu'il indique, par le transporteur proposé sur le Site, et le retrait gratuit au Showroom. Les Produits Réglementés sont remis selon l'article 5.6.

9.3 Délais. Le délai de livraison est indiqué sur la fiche du Produit et dans le récapitulatif de la Commande. Il court à compter de l'encaissement du prix et, pour les Produits Réglementés, de la validation prévue à l'article 5.4. À défaut d'indication, la livraison intervient au plus tard trente (30) jours après la conclusion de la vente. Le Vendeur peut livrer une Commande en plusieurs envois, sans frais supplémentaires pour le Client.

9.4 Retard. En cas de dépassement du délai, le Consommateur peut mettre en demeure le Vendeur de livrer dans un délai supplémentaire raisonnable. Si la livraison n'intervient pas dans ce nouveau délai, il peut résoudre la vente par écrit. Il peut la résoudre immédiatement dans les cas prévus par la loi, notamment si le Vendeur refuse de livrer. Les sommes versées lui sont remboursées au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la résolution.

9.5 Adresse erronée et colis non réclamé. Le Client répond de l'exactitude de l'adresse de livraison. Si un colis revient au Vendeur en raison d'une adresse erronée ou incomplète, ou faute d'avoir été réclamé dans le délai d'instance du transporteur, sa réexpédition est effectuée aux frais du Client. Si le Client ne souhaite pas de réexpédition, le prix des Produits lui est remboursé, les frais de livraison initiaux restant à sa charge.

9.6 Retrait au Showroom. Le Client est informé par e-mail de la mise à disposition de sa Commande. Il la retire dans un délai de quinze (15) jours, aux horaires d'ouverture, muni d'une pièce d'identité et de la confirmation de Commande. Passé trente (30) jours après une relance restée sans effet, le Vendeur peut annuler la Commande et rembourser le Client.

Article 10 — Réception, transfert des risques et réserve de propriété

10.1 Vérification à la réception. Le Client est invité à vérifier l'état du colis et des Produits en présence du livreur, à porter sur le bon de livraison des réserves précises en cas de colis ouvert, endommagé ou incomplet, et à en informer le service client dans les trois (3) jours ouvrés, photographies à l'appui. Ces diligences facilitent le traitement de la réclamation ; elles ne privent pas le Consommateur des garanties légales.

10.2 Colis perdu. Si un colis n'est pas remis au Client, le Vendeur ouvre une enquête auprès du transporteur. Il réexpédie les Produits ou rembourse le Client à l'issue de cette enquête, et au plus tard trente (30) jours après la réclamation.

10.3 Transfert des risques. Pour le Consommateur, les risques de perte ou d'endommagement des Produits sont transférés au moment où lui-même, ou un tiers qu'il a désigné autre que le transporteur proposé par le Vendeur, prend physiquement possession des Produits. Si le Consommateur confie la livraison à un transporteur qu'il a lui-même choisi, les risques lui sont transférés dès la remise des Produits à ce transporteur.

10.4 Réserve de propriété. Les Produits restent la propriété du Vendeur jusqu'à l'encaissement complet du prix, en principal, frais et accessoires. En cas de défaut de paiement, le Vendeur peut revendiquer les Produits livrés, aux frais du Client.

Article 11 — Droit de rétractation

11.1 Bénéficiaires et délai. Le Consommateur qui commande sur le Site dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision. Ce délai court à compter du jour où lui-même, ou un tiers qu'il a désigné autre que le transporteur, prend physiquement possession du Produit ou, en cas de livraison en plusieurs envois, du dernier Produit. Le droit de rétractation ne s'applique pas aux achats effectués au Showroom.

11.2 Exercice. Avant l'expiration du délai, le Consommateur notifie sa décision par l'un des moyens suivants :

- la fonctionnalité de rétractation en ligne, accessible gratuitement depuis le pied de page du Site et depuis l'espace client sous l'intitulé « Renoncer au contrat ici » ;
- le formulaire reproduit en Annexe 1, adressé par e-mail à contact@lara-group.fr ou par courrier au Showroom ;
- toute autre déclaration écrite et dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Le Vendeur accuse réception de la rétractation par e-mail. Le simple refus d'un colis ou son renvoi sans déclaration ne vaut pas rétractation.

11.3 Retour des Produits. Le Consommateur renvoie les Produits au Showroom, ou les y dépose, sans retard excessif et au plus tard quatorze (14) jours après avoir notifié sa rétractation. **Les frais de retour sont à la charge du Consommateur.** Les Produits voyagent à ses risques ; un envoi suivi et assuré est recommandé. Les Produits sont retournés complets, avec leurs accessoires, notices et étiquettes, dans un emballage assurant leur protection, de préférence l'emballage d'origine.

11.4 Retour des Produits Réglementés. Les Produits Réglementés ne peuvent être retournés que par les moyens autorisés par la réglementation. Le Consommateur contacte le service client avant tout retour afin de connaître les modalités applicables, qui peuvent imposer un dépôt en main propre au Showroom.

11.5 Remboursement. Le Vendeur rembourse la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison au tarif standard le moins onéreux proposé sur le Site, au plus tard quatorze (14) jours après avoir été informé de la rétractation. Il peut différer ce remboursement jusqu'à la récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Consommateur fournisse une preuve de leur expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Le remboursement est effectué par le moyen de paiement utilisé pour la Commande, sauf accord du Consommateur pour un autre moyen.

11.6 Dépréciation. Le droit de rétractation permet d'examiner et d'essayer le Produit comme en magasin, non de l'utiliser. Le Consommateur répond de la dépréciation résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Produit. Le Vendeur déduit du remboursement le montant de cette dépréciation, qui peut atteindre le prix du Produit, lorsque celui-ci est retourné utilisé sur le terrain, porté, lavé, sali, endommagé, modifié ou incomplet. Il en va de même des munitions et consommables dont le conditionnement a été ouvert ou entamé.

11.7 Exclusions. Conformément à l'article L. 221-28 du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- les Produits confectionnés selon les spécifications du Consommateur ou nettement personnalisés, tels que les patchs, bandes patronymiques, broderies, gravures, marquages et équipements ajustés ou montés à la demande ;
- les Produits descellés par le Consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé, tels que le matériel de secourisme et les dispositifs médicaux sous emballage scellé ou stérile, les protections auditives intra-auriculaires, les systèmes d'hydratation et embouts, les rations et denrées alimentaires ;
- les Produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- les Produits qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

11.8 Retours hors rétractation. En dehors du droit de rétractation et des garanties légales, les Produits ne sont ni repris ni échangés, sauf offre commerciale expressément affichée sur le Site ou accord écrit du Vendeur.

Article 12 — Garanties

12.1 Garanties légales. Le Consommateur bénéficie de la garantie légale de conformité (articles L. 217-1 et suivants du code de la consommation) et de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 à 1649 du code civil). Leurs conditions de mise en œuvre sont rappelées dans l'encadré reproduit en Annexe 2.

12.2 Mise en œuvre. Le Client adresse sa demande au service client en indiquant le numéro de Commande et en décrivant le défaut constaté, photographies à l'appui. Le Vendeur lui communique les modalités de retour. Lorsque le défaut de conformité est établi, la mise en conformité est effectuée sans frais pour le Consommateur, frais de retour compris.

12.3 Ce que les garanties ne couvrent pas. Ne constituent ni un défaut de conformité ni un vice caché :

- l'usure normale du Produit et de ses pièces d'usure et consommables (semelles, textiles, fermetures, bandes auto-agrippantes, piles, batteries, joints, verres) ;
- les dommages résultant d'un usage anormal, d'un défaut d'entretien, d'un stockage inadapté, d'un choc, d'une chute ou d'un accident ;

– les conséquences d'un montage, d'une modification ou d'une réparation réalisés par le Client ou par un tiers non agréé ;
– l'utilisation du Produit dans des conditions non conformes à sa notice ou à sa destination.

12.4 Garantie commerciale du fabricant. Certains Produits bénéficient d'une garantie commerciale accordée par leur fabricant, dont l'étendue et la durée figurent sur la fiche du Produit ou dans sa notice. Cette garantie engage le seul fabricant et s'applique sans préjudice des garanties légales.

Article 13 — Responsabilité

13.1 Usage des Produits. Les Produits sont des équipements techniques. Le Client s'engage à lire leur notice, à respecter les consignes du fabricant, à les utiliser conformément à leur destination et à la réglementation, et à se former lorsque leur emploi l'exige.

13.2 Équipements de protection. Les équipements de protection, notamment balistique, oculaire, auditive et de la tête, réduisent certains risques sans garantir une protection absolue. Leur niveau de protection est celui de la norme ou de la certification indiquée par le fabricant, dans les limites et pour la durée de vie qu'il fixe. Tout équipement ayant subi un impact, une altération ou ayant dépassé sa durée de vie doit être remplacé.

13.3 Exclusions. Le Vendeur n'est pas responsable des dommages résultant :

– d'un usage du Produit non conforme à sa notice, à sa destination ou à la réglementation ;
– d'une modification du Produit ou de son association à un équipement incompatible ;
– du non-respect par le Client des règles de détention, de port, de transport ou d'exportation ;
– d'un fait du Client, du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers ou d'un cas de force majeure.

13.4 Site. Le Vendeur s'efforce de maintenir le Site accessible, sans garantir l'absence d'interruption ou d'erreur. Il n'est pas responsable des dysfonctionnements du réseau internet ni des équipements du Client.

13.5 Droits du Consommateur. Aucune stipulation des CGV ne prive le Consommateur des droits qu'il tient de dispositions légales impératives, ni n'exclut la responsabilité du Vendeur en cas de dommage corporel, de faute lourde ou dolosive, ou au titre de la responsabilité du fait des produits défectueux.

13.6 Garantie du Client. Le Client garantit le Vendeur contre toute réclamation, action ou condamnation résultant d'un usage illicite des Produits par lui-même ou par une personne à qui il les a confiés, ou d'une fausse déclaration faite lors de la Commande.

Article 14 — Force majeure

14.1 Aucune des parties n'est responsable d'un manquement dû à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du code civil. Sont notamment considérés comme tels, lorsqu'ils en réunissent les conditions, les grèves et perturbations des transports, les ruptures d'approvisionnement des fabricants, les catastrophes naturelles, les pannes des réseaux de communication et les décisions des autorités restreignant la vente, la circulation ou l'exportation de certains Produits.

14.2 L'exécution de la Commande est suspendue pendant la durée de l'empêchement. Si celui-ci dure plus de trente (30) jours, chaque partie peut résoudre la Commande par écrit ; le Client est alors remboursé des sommes versées, sans autre indemnité.

Article 15 — Propriété intellectuelle

La marque LARA TACTICAL, les logos, textes, photographies, vidéos, fiches descriptives et tous les éléments du Site sont la propriété du Vendeur ou de ses partenaires. Toute reproduction, représentation ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable est interdite. La Commande n'emporte aucune cession de droits de propriété intellectuelle sur les Produits.

Article 16 — Données personnelles

16.1 Le Vendeur, responsable de traitement, collecte les données du Client nécessaires à la gestion des Commandes, des paiements, des livraisons, du service après-vente, de la relation commerciale et de la prévention de la fraude, ainsi qu'au respect de ses obligations légales.

16.2 Pour les Produits Réglementés, le Vendeur collecte et conserve les justificatifs et informations exigés par la réglementation, les inscrit sur les registres obligatoires et les communique aux autorités compétentes lorsque la loi l'impose.

16.3 Les données sont destinées au Vendeur et à ses prestataires intervenant dans l'exécution des Commandes (paiement, transport, hébergement). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à ces finalités, augmentée des durées légales de conservation et de prescription.

16.4 Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'il exerce en écrivant à contact@lara-group.fr. Il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le détail des traitements figure dans la politique de confidentialité accessible sur le Site.

16.5 Le Vendeur n'adresse de prospection commerciale, par voie électronique ou téléphonique, que dans les conditions prévues par la loi. Le Client peut s'y opposer à tout moment, notamment par le lien de désinscription figurant dans chaque message.

Article 17 — Dispositions propres aux Professionnels

17.1 Application. Le présent article s'applique aux seuls Professionnels et prévaut, pour eux, sur toute stipulation contraire des CGV. Les articles 9.4, 10.3, 11, 12.1, 13.5 et 19 ne leur sont pas applicables, sous réserve des dispositions légales étendant certains droits du Consommateur à certains Professionnels.

17.2 Paiement. Sauf accord écrit du Vendeur, le prix est payable comptant à la Commande. En cas de délai de paiement accordé, tout retard entraîne de plein droit, sans mise en demeure, l'application de pénalités au taux de trois fois le taux d'intérêt légal, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros par facture, l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues et la faculté pour le Vendeur de suspendre les Commandes en cours.

17.3 Commande publique. Les Commandes des administrations sont acceptées sur bon de commande régulier et payées dans le délai légal applicable à l'acheteur public.

17.4 Transfert des risques. Les risques sont transférés au Professionnel dès la remise des Produits au transporteur. Il lui appartient de formuler ses réserves auprès du transporteur dans les formes et délais légaux et d'en adresser copie au Vendeur.

17.5 Réclamations. Toute réclamation relative à un défaut apparent ou à une non-conformité de la livraison doit être adressée par écrit au Vendeur dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la réception. À défaut, les Produits sont réputés acceptés.

17.6 Garantie. Les Produits bénéficient de la garantie accordée par leur fabricant, dans ses conditions et limites. La garantie du Vendeur est limitée, à son choix, au remplacement du Produit reconnu défectueux ou au remboursement de son prix, à l'exclusion de toute autre indemnité, dans les limites permises par la loi.

17.7 Limitation de responsabilité. Le Vendeur ne répond pas des dommages indirects, tels que perte d'exploitation, perte de chiffre d'affaires, perte de chance ou atteinte à l'image. Sa responsabilité est limitée, toutes causes confondues, au montant hors taxes de la Commande concernée, sauf dommage corporel, faute lourde ou dolosive.

17.8 Juridiction. Tout litige avec un Professionnel ayant la qualité de commerçant relève de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Bayonne, y compris en référé, en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 18 — Service client et réclamations

Pour toute question ou réclamation, le Client contacte le service client du Vendeur par e-mail à contact@lara-group.fr, par téléphone au 06 65 78 57 40 ou par courrier au Showroom, 5 rue du Chalibardon, 64100 Bayonne. Toute réclamation précise le numéro de Commande et son objet. Le Vendeur s'efforce d'y répondre dans les meilleurs délais.

Article 19 — Médiation de la consommation

19.1 Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du code de la consommation, le Consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Vendeur. Le médiateur dont relève le Vendeur est : **[nom du médiateur, adresse postale, site internet]**.

19.2 Le médiateur ne peut être saisi qu'après une réclamation écrite adressée au Vendeur et restée sans réponse satisfaisante, et au plus tard un an après cette réclamation.

Article 20 — Droit applicable et dispositions générales

20.1 Droit applicable et langue. Les CGV et les ventes qu'elles régissent sont soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française, qui prévaut sur toute traduction.

20.2 Juridiction. À défaut de résolution amiable, tout litige avec un Consommateur est porté devant la juridiction compétente selon les règles de droit commun. Les litiges avec les Professionnels relèvent de l'article 17.8.

20.3 Nullité partielle. Si une stipulation des CGV est déclarée nulle ou réputée non écrite, les autres stipulations conservent leur plein effet.

20.4 Non-renonciation. Le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir d'une stipulation des CGV ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

20.5 Intégralité. Les CGV, la fiche descriptive des Produits commandés et la confirmation de Commande forment l'intégralité du contrat entre le Vendeur et le Client.

Annexe 1 — Formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de LARA ACADEMY (LARA TACTICAL), 5 rue du Chalibardon, 64100 Bayonne — contact@lara-group.fr :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) ci-dessous :

Commandé le (*) / reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Annexe 2 — Garanties légales

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.